MAGAZINE DE L'ANPH

3éme TRIMESTRE 2025

Sommaire du magazine

Edito:

I. Volet Social : Inclusion, Éducation et Autonomie

1. Une édition historique du Baccalauréat 2025 : l'inclusion en marche dans le système éducatif ...2

2. Ratification du Protocole à la Charte africaine des droits des personnes handicapées : un tournant historique ...3

3. Une nouvelle salle d'attente dédiée aux enfants au CAOR : un espace de bien-être et d'accueil adapté ...4

II. Coopération Internationale et Partenariats Stratégiques

1. Renforcement du partenariat entre l'ANPH et l'OMS : intégrer le handicap dans les programmes de santé ...5

2. Visite de courtoisie de la Conseillère régionale en inclusion du Bureau MENA : vers un partenariat renforcé pour l'inclusion ...6

3. Signature d'une convention de partenariat entre la BCIMR et l'ANPH ...8

III. Volet Handisport : Le sport comme levier d'inclusion et de fraternité

1. Rencontre sportive et fraternelle à Hargeisa : le sport, un pont entre les peuples ...9

2. Les athlètes handicapés, ambassadeurs de l'inclusion et du dépassement de soi ...10

IV. MOMENT FORT DU TRIMESTRE ...12

V. CONCLUSION & REMERCIEMENT

Edito : Ensemble, faisons avancer l'inclusion

Doualeh Said Mahamoud
Directeur général de l'Agence Nationale
des Personnes Handicapées (ANPH)

Chers partenaires, chers lecteurs,

Ce troisième trimestre de l'année 2025 a été caractérisé par des avancées significatives pour la cause des personnes en situation de handicap à Djibouti. Ces trois derniers mois ont illustré, une fois de plus, la détermination de l'Agence Nationale des Personnes Handicapées à faire de l'inclusion un pilier essentiel du développement national.
Delarencontresportivefraternelleentrejeunesmalentendants à Hargeisa à l'adoption historique du Protocole africain sur les droits des personnes handicapées, en passant par la réussite exemplaire des bacheliers en situation de handicap, chaque événement relaté dans ce numéro témoigne d'une même conviction : l'égalité des chances est non seulement possible, mais indispensable.
L'ANPH poursuit son engagement auprès de ses partenaires nationaux et internationaux pour garantir un accès équitable à l'éducation, à la santé, à l'emploi, au sport et à la culture. Nous savons que le chemin vers une société véritablement inclusive demande du temps, de la volonté et une coopération de tous les instants.
À travers ce magazine, nous partageons non seulement nos réalisations, mais aussi les espoirs, les efforts et les réussites qui bâtissent, jour après jour, un Djibouti plus juste, plus solidaire et plus humain.

Bonne lecture à toutes et à tous,

I. Volet Social : Inclusion, Éducation et Autonomie

Une édition historique du Baccalauréat 2025 : l'inclusion en marche dans le système éducatif

Le 17 juillet 2025 restera une date marquante dans l'histoire de l'éducation à Djibouti. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP) a organisé la cérémonie officielle de remise des diplômes du Baccalauréat, une édition pas comme les autres, symbole d'un véritable tournant vers une école plus inclusive.

Pour la première fois dans le pays, des élèves en situation de handicap ont pu passer les épreuves du Baccalauréat dans des conditions adaptées, garantissant l'équité et l'égalité des chances. Cette avancée concrétise les efforts conjoints du MENFOP et de l'Agence Nationale des Personnes Handicapées (ANPH) pour promouvoir une éducation accessible à tous.

Huit jeunes candidats en situation de handicap ont brillamment obtenu leur diplôme, certains avec les mentions Très Bien et Bien, démontrant que le handicap n'est en rien un obstacle à la réussite lorsque les conditions adéquates sont réunies.

Présente à la cérémonie, l'ANPH, représentée par son Directeur général, M. Doualeh Saïd Mahamoud, a félicité ces nouveaux bacheliers pour leur détermination et leur excellence. Pour encourager leurs efforts, une prime d'encouragement de 130.000 FDJ a été remise à chacun d'entre eux.

Cet accomplissement est bien plus qu'une réussite individuelle, il incarne la concrétisation d'une vision nationale : celle d'une école djiboutienne inclusive, où chaque élève, quelles que soient ses capacités, peut apprendre, s'épanouir et construire son avenir sur un pied d'égalité.

Ratification du Protocole à la Charte africaine des droits des personnes handicapées : un tournant historique

Djibouti franchit une étape majeure dans la promotion et la protection des droits des personnes handicapées. L'Assemblée nationale a récemment adopté la loi N° 177/AN/9/25ème L, portant ratification du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique.

Examinée avec attention par la Commission des affaires étrangères, cette loi vient renforcer le cadre juridique national en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances. Elle traduit la volonté ferme de l'État djiboutien d'honorer ses engagements régionaux et internationaux en matière de droits humains.

Ce protocole consacre la reconnaissance pleine et entière des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des personnes handicapées. Il engage les États signataires à adopter des politiques publiques inclusives, à lutter contre la discrimination et à favoriser la participation active des personnes handicapées à la vie publique, économique et sociale.

Pour l'Agence Nationale des Personnes Handicapées (ANPH), cette adoption est une victoire collective et un signal fort de la volonté du gouvernement de bâtir une société plus juste, plus équitable et respectueuse de la dignité humaine.

Cette avancée ouvre la voie à une meilleure harmonisation des lois nationales avec les standards africains et internationaux en matière de handicap. Elle confirme, une fois de plus, que Djibouti s'inscrit résolument dans la dynamique continentale pour l'inclusion et les droits humains universels.

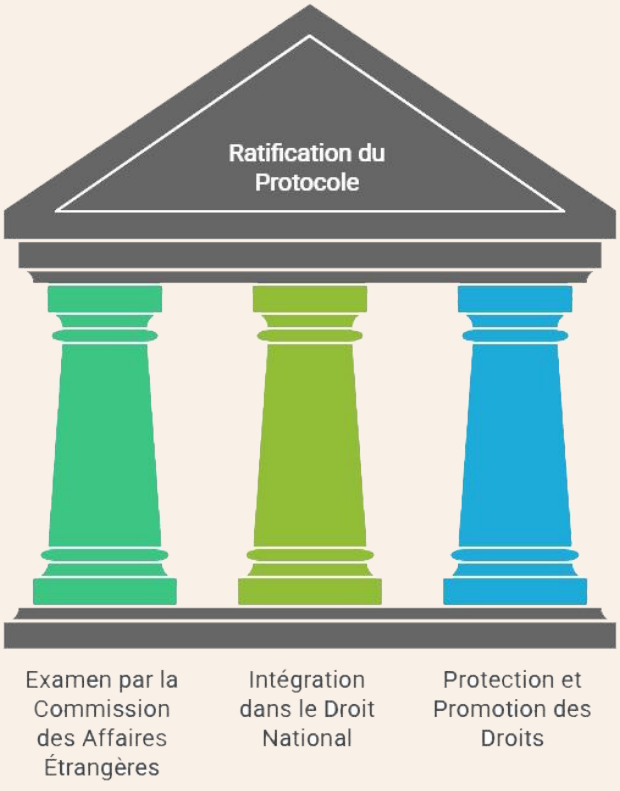

Une nouvelle salle d'attente dédiée aux enfants au CAOR : un espace de bien-être et d'accueil adapté

Le Centre d'Adaptation Orthopédique et de Rééducation (CAOR) vient de franchir une nouvelle étape dans l'amélioration de la qualité de l'accueil et du bien-être des enfants bénéficiaires. Le Directeur général de l'Agence Nationale des Personnes Handicapées (ANPH), accompagné de la Représentante résidente de l'UNICEF à Djibouti, a inauguré une nouvelle salle d'attente spécialement aménagée pour les enfants.

Colorée, conviviale et adaptée à leurs besoins, cette salle vise à offrir aux jeunes patients un espace plus confortable, rassurant et inclusif pendant leur prise en charge au centre. Ce projet s'inscrit dans la continuité des efforts conjoints de l'ANPH et de l'UNICEF pour améliorer les conditions d'accueil et les services destinés aux enfants en situation de handicap.

Lors de la cérémonie, les deux responsables ont réaffirmé leur engagement commun à poursuivre leur collaboration en faveur de l'inclusion, de la protection et du bien-être des enfants à Djibouti.

Cette initiative symbolise la volonté partagée de placer l'enfant au cœur des actions sociales et sanitaires, tout en consolidant les acquis en matière de droits des enfants handicapés.

II. Coopération Internationale et Partenariats Stratégiques

Renforcement du partenariat entre l'ANPH et l'OMS : intégrer le handicap dans les programmes de santé

Le 22 juillet 2025, une rencontre importante s'est tenue entre Mme Joumana Hermez, Représentante de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à Djibouti, et M. Doualeh Said Mahamoud, Directeur Général de l'Agence Nationale des Personnes Handicapées (ANPH).

Cette réunion a permis d'explorer les voies de renforcement de la collaboration entre l'OMS et l'ANPH afin de garantir une intégration systématique du handicap dans les politiques et programmes de santé publique.

Les échanges ont porté sur plusieurs axes prioritaires : la formation du personnel de santé à la prise en charge inclusive, l'adaptation des infrastructures sanitaires, ainsi que la collecte de données pour une meilleure planification des interventions au profit des personnes en situation de handicap.

À travers cet engagement commun, l'OMS et l'ANPH affirment leur volonté de promouvoir un accès équitable aux soins pour tous, sans distinction. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale visant à faire de l'inclusion et de la santé universelle des piliers du développement humain à Djibouti.

En unissant leurs efforts, les deux institutions contribuent à faire progresser les droits humains, à réduire les inégalités et à bâtir un système de santé véritablement inclusif et solidaire.

Visite de courtoisie de la Conseillère régionale en inclusion du Bureau MENA : vers un partenariat renforcé pour l'inclusion

Le Directeur général de l'Agence Nationale des Personnes Handicapées (ANPH) a reçu, en visite de courtoisie, la Conseillère régionale en inclusion du Bureau MENA. Cette rencontre a constitué un moment d'échange privilégié autour des progrès réalisés par Djibouti en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap.

Au cours de la discussion, le Directeur général a présenté les avancées notables enregistrées par l'ANPH dans plusieurs domaines clés : l'éducation inclusive, la transformation des comportements sociaux et la promotion ainsi que la protection des droits des personnes handicapées.

La Conseillère régionale a salué les efforts continus de l'Agence et a réaffirmé la volonté du Bureau MENA de soutenir et d'accompagner Djibouti dans le renforcement de ses politiques inclusives.

La rencontre s'est conclue sur un engagement commun à approfondir la coopération bilatérale et à intégrer davantage la dimension handicap dans les projets de développement à venir.

Cette visite illustre la reconnaissance internationale du travail accompli par l'ANPH et confirme le rôle de Djibouti comme acteur engagé pour une société plus inclusive et équitable dans la région.

Visite de courtoisie de la Conseillère Régionale de l'UNICEF en Inclusion du Bureau MENA à l'ANPH, au RNPH et au CAOR

Le jeudi 18 septembre 2025, l'Agence Nationale des Personnes Handicapées (ANPH) a eu l'honneur d'accueillir, sur son site de Boualos, la Conseillère régionale en inclusion du Bureau MENA (Middle East and North Africa) de l'UNICEF, dans le cadre d'une visite de courtoisie et d'échanges de terrain.

Cette rencontre a permis à la délégation de l'UNICEF de découvrir de près les actions entreprises par l'ANPH pour la promotion de l'inclusion et la protection des droits des personnes en situation de handicap à Djibouti.

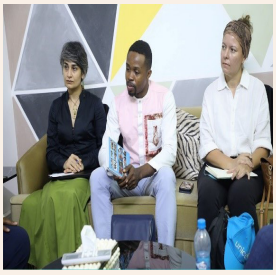

La visite s'est poursuivie au Réseau National des perssonnes handicapées(RNPH) ainsi qu'au Centre d'Appareillage Orthopédique et de Rééducation (CAOR), où les équipes ont présenté les programmes en cours, notamment ceux visant à améliorer l'accès aux services de rééducation, à renforcer la prise en charge communautaire et à favoriser l'inclusion des enfants handicapés.

Au-delà de la dimension institutionnelle, cette visite a été un moment fort de partage d'expériences et d'observation des bonnes pratiques, traduisant la volonté commune de l'ANPH et de l'UNICEF de consolider leur partenariat.

Les échanges ont également permis d'identifier de nouvelles perspectives de collaboration pour une meilleure intégration de la dimension handicap dans les programmes éducatifs, sociaux et sanitaires soutenus par l'UNICEF à Djibouti.

Cette visite s'inscrit pleinement dans la dynamique d'une coopération renforcée entre l'ANPH et l'UNICEF, avec pour ambition commune de bâtir une société djiboutienne plus inclusive, équitable et respectueuse des droits de tous les enfants, sans distinction.

Signature d'une convention de partenariat entre la BCIMR et l'ANPH

L'Agence Nationale des Personnes Handicapées (ANPH) et la Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge (BCIMR) ont officialisé un partenariat novateur destiné à promouvoir l'inclusion professionnelle et sociale des personnes en situation de handicap.

À travers cette convention, les deux institutions s'unissent pour offrir de réelles opportunités d'intégration aux personnes handicapées dans le monde du travail, et plus particulièrement dans le secteur bancaire, longtemps perçu comme difficilement accessible.

Ce partenariat prévoit plusieurs actions concrètes :

1 Des immersions en stage au sein de la BCIMR pour permettre aux jeunes en situation de handicap de découvrir les métiers bancaires et de développer leurs compétences.

2 Des actions de sensibilisation auprès du personnel de la banque afin de briser les préjugés et de favoriser un environnement de travail inclusif et bienveillant.

3 Des formations adaptées pour accompagner les personnes handicapées dans la construction d'un avenir professionnel durable dans les métiers de la finance.

Lors de la cérémonie de signature, le Directeur général de l'ANPH, M. Doualeh Said Mahamoud, a salué l'engagement de la BCIMR, soulignant qu'il s'agit d'un exemple inspirant de responsabilité sociale d'entreprise et d'une étape décisive vers une société plus équitable et inclusive.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la vision nationale portée par le Président de la République, Son Excellence M. Ismaïl Omar Guelleh, qui place l'égalité des chances au cœur du développement social et économique du pays.

III. Volet Handisport : Le sport comme levier d'inclusion et de fraternité

Rencontre sportive et fraternelle à Hargeisa : le sport, passerelle de l'inclusion régionale (13 Juillet)

Dans un élan de fraternité et de solidarité, une délégation de jeunes malentendants djiboutiens s'est rendue à Hargeisa pour y disputer un match amical de football contre leurs homologues du Somaliland.

Plus qu'une simple rencontre sportive, cet événement symbolise la puissance du sport comme vecteur d'inclusion, de compréhension mutuelle et de rapprochement entre les peuples. Les sourires, les accolades et les échanges chaleureux entre les jeunes athlètes ont démontré que, malgré les frontières et les différences, le langage du sport demeure universel.

Bien que l'équipe djiboutienne malentendante se soit inclinée, l'essentiel était ailleurs : dans la fraternité, le respect et le dépassement de soi. Le public, venu nombreux, a salué la combativité et l'esprit d'équipe des joueurs, transformant ce match en véritable célébration de l'unité et de la diversité.
L'ANPH se félicite de cette belle initiative, qui illustre sa volonté constante de promouvoir le handisport et de renforcer les échanges régionaux au service de l'inclusion.

Les athlètes handicapés, ambassadeurs de l'inclusion et du dépassement de soi

L'Agence Nationale des Personnes Handicapées (ANPH) a pris part, ce lundi 22 septembre 2025, à la finale de la 5e édition du Tournoi de la Paix et de l'Amitié Inter-commune, organisée au Complexe Sportif du Roi Fahd.

Placée sous le signe de la fraternité et du vivre-ensemble, cette initiative a rassemblé de nombreux acteurs institutionnels, associatifs et sportifs autour d'un objectif commun: promouvoir la paix, la solidarité et la cohésion sociale à travers le sport.
La participation de l'ANPH à cet événement s'inscrit dans sa mission de promotion de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. Par sa présence, l'Agence a souhaité réaffirmer que le sport est un formidable vecteur d'intégration, permettant à chacun, quelles que soient ses capacités, de partager les mêmes valeurs : le respect, l'effort collectif et la tolérance.

Au-delà de la compétition, cette finale a été un moment de convivialité et de sensibilisation autour du rôle du sport dans la construction d'une société inclusive et pacifique. L'ANPH a également profité de cette occasion pour rappeler son engagement à soutenir le handisport et à encourager la participation active des jeunes handicapés aux activités sportives communautaires. Par cette participation, l'Agence illustre une fois de plus sa conviction que la paix et l'amitié se cultivent par l'inclusion, le dialogue et la solidarité, des valeurs au cœur de sa vision pour une société sans exclusion.

IV. MOMENT FORT DU TRIMESTRE

Hommage à une Directrice exemplaire : cérémonie de départ de Mme Choukri Hachi Aw-Omar

C'est dans une ambiance à la fois chaleureuse et empreinte d'émotion que la grande famille de l'Agence Nationale des Personnes Handicapées (ANPH) s'est réunie pour rendre hommage à Madame Choukri Hachi Aw-Omar.

En présence du Directeur Général de l'ANPH et de l'ensemble du personnel, un pot de départ a été organisé dans les locaux de l'Agence afin de saluer le parcours et l'engagement exemplaire de celle qui a marqué de son empreinte la Direction de l'Insertion Sociale et de la Réhabilitation.

Durant son passage à l'ANPH, Mme Choukri s'est distinguée par son professionnalisme, son sens du service public et sa profonde humanité, contribuant activement à la promotion de l'inclusion et à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées.

Cette cérémonie a également été l'occasion de féliciter Mme Choukri Hachi Aw-Omar pour sa nomination en tant que Directrice Générale du Palais du Peuple, une reconnaissance bien méritée de son parcours et de ses compétences.

L'ensemble de l'équipe de l'ANPH lui adresse ses vœux de réussite et de plein épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

"Nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite, et que Dieu l'accompagne dans cette nouvelle aventure."

V. CONCLUSION & REMERCIEMENT

Au terme de ce numéro, l'Agence Nationale des Personnes Handicapées (ANPH) réaffirme avec conviction son engagement à poursuivre ses efforts pour une société plus inclusive, solidaire et équitable.

Chaque action présentée dans ce magazine traduit la volonté collective de bâtir un avenir où aucune personne en situation de handicap n'est laissée de côté, où l'inclusion n'est plus une option mais une réalité partagée.

L'ANPH tient à exprimer sa profonde gratitude envers l'ensemble de ses partenaires institutionnels, techniques et financiers notamment les ministères, les organisations internationales, les ONG, le secteur privé ainsi que la société civile pour leur appui constant et leur confiance renouvelée.

Grâce à cette collaboration précieuse, les projets et initiatives menés tout au long de ce trimestre ont pu voir le jour, renforçant ainsi la place du handicap au cœur des politiques de développement.

Nous remercions également nos lecteurs pour leur fidélité et leur intérêt grandissant envers nos actions. Ensemble, continuons à promouvoir une culture de respect, d'inclusion et de dignité pour tous.

L'inclusion est un chemin que nous construisons ensemble, pas à pas, main dans la main.

A.N.P.H